

SOMMAIRE

Carence de secrétaire et situation CSE..... 1

Projet immobilier Narbonne..... 1

Modification des horaires de la boutique de Limoges 2

Projet règlement intérieur unique DO GSO 2

Rapport annuel 2023 sur l'emploi des personnes en situation de handicap 2

Carence de secrétaire et situation CSE

✓ Consultation

- Depuis le 31 mai et la démission de la secrétaire CFE-CGC à la suite du vote d'un budget commun ASC CGT/Sud/CFDT, le CSE DO GSO est sans secrétaire faute de candidat.
- La Direction, à la suite de 3 CSE infructueux pour trouver un nouveau secrétaire, a assigné l'ensemble des élus nominativement au Tribunal administratif le 23 juillet et par cette décision bloqué la tenue des CSE.
- Le tribunal a débouté l'entreprise et les CSE ont pu reprendre le 28 août.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE CGC première OS sur la DO GSO a assumée ses responsabilités en prenant à la fois le poste de secrétaire, secrétaire en charge des CSSCT et de trésorier.

La volonté affichée était de mettre en place notre budget ASC plébiscité lors des élections.

CFDT SUD et CGT ont choisi de voter un budget commun comportant un risque réel de déficit, mais refusent d'en assurer la mise en place

Qu'ils assument leurs responsabilités !!

Projet immobilier Narbonne

✓ Information

- Comme annoncé en 2023, la Direction a présenté le projet de fermeture du site de Narbonne Bonne Source et le regroupement de l'ensemble des salariés de Narbonne sur le site de Tuileries.
- Comme à son habitude, la Direction nous a soumis un document qui reprend les différents objectifs du projet : Plans, Macro-zoning, aménagement extérieur, calendrier, impact déplacement, empreinte carbone.
- En revanche, le document ne contient aucune donnée économique. Une simple annonce, lors de la présentation du dossier, faisant état d'un budget prévisionnel de 1,145€, amorti sur 2,5 années.
- Un certain nombre de questions a été posé, n'obtenant que des réponses partielles de l'entreprise :
- Après analyse des éléments communiqués, par la Direction, et des réponses partielles apportées en séance, la CFE CGC a voté :
 - Le mandatement de la CSST Transverse.
 - Le mandatement de la Commission Projets, Economie et Evolution des Marchés,

- Le mandatement de la Commission Restauration.

Analyse de la CFE-CGC

Vitesse et précipitation semblent être les maîtres mots de la Direction.

Au vue du nombre de projets immobiliers, il est surprenant que la Direction, pourtant rompue à l'exercice, présente un dossier rempli de lacunes, sous couvert de « **manque de temps** ».

La CFE-CGC demande que la Direction apporte les éléments nécessaires aux 3 commissions en vue de fournir des rapports détaillés afin d'éclairer les élus, notamment sur :

- La restauration
- Les conditions de travail
- Les bornes électriques
- Le transfert de la salle de formation Entreprise du site de Béziers en cours de fermeture

Modification des horaires de la boutique de Limoges

✓ Consultation

- Le projet de modification des horaires d'ouverture avec une pause méridienne commune à tous les conseillers clients semble correspondre aux souhaits des clients et des salariés.
- En effet, au vu du rapport de la CSSCT AD, le retour des salariés sur cette modification d'horaire n'est que positif.

- Les élus CFE-CGC demandent à la Direction de prendre en compte les différentes préconisations de ce rapport et de prévoir un bilan à 6 mois à présenter aux membres de la CSSCT distribution.
- Compte tenu de tous ces éléments, la CFE-CGC a voté pour le projet de modification des horaires et du tableau de service de la boutique de Limoges.

Projet règlement intérieur unique DO GSO

✓ Consultation

- La Direction souhaite mettre en place un Règlement Intérieur identique pour tous les établissements de la DOGSO alors que chacun dispose aujourd'hui du sien propre. Les particularités des métiers et des populations risquent ainsi d'être gommées.
- La Direction qui attend des élus un vote pour cette consultation annonce d'emblée qu'il serait possible de le reporter si l'éclairage nécessaire n'était pas obtenu. En effet des contentieux sont en cours et des condamnations de l'Entreprise ont même été prononcées sur d'autres DO lors du même exercice.
- Selon la Direction ce RI unique a vocation à :
 - S'appliquer au sein des UCI, des AD, de l'USC, et de la DOMP mais également dans les établissements dépendants de DEF (A2P et DE)
 - Générer plus d'uniformité et de simplicité.

- Permettre une appropriation uniforme pour les salariés et managers dans toutes les entités.
- Se mettre au niveau des nouveaux usages et de la réglementation.
- Le rapporteur CFE CGC de la CSSCT transverse fait lecture du rapport travaillé en commission avec toutes les Organisations Syndicales. Il en ressort que, même si un RI ne doit pas être un catalogue d'exemples précis qui s'appuient sur le Code du Travail, des interrogations subsistent.

Analyse de la CFE-CGC

Il nous semble important que les règles qui s'appliquent à tous ceux qui ne sont pas censés les ignorer soient claires, justes, non punitives et connues de tous.

À l'heure actuelle, ce n'est pas le cas, mais les élus n'ont pas exprimé leur avis lors de ce CSE ... à suivre donc sur le CSE de septembre !

Rapport annuel 2023 sur l'emploi des personnes en situation de handicap

✓ Bilan

- La DO GSO mis principalement sur le son effectif déjà présent dans l'entreprise pour respecter son OETH.
- Seulement 2 CDI réalisé en 2023, 53 reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé c'est le vieillissement qui permet d'atteindre l'obligation légale avec une bonification comptable les plus de 50 ans comptant pour 1,5 dans l'atteinte du seuil de 6% légal. Orange créer un stéréotype du salarié handicapé âgé.

- La formation reste le point noir, un salarié TH perd en moyenne 1 an de formation chaque 3 ans en moyenne.
- Cet écart ne permet pas une évolution de carrière identique en termes de classification et de rémunération.
- L'entreprise ne répond pas aux questions :
 - A-t-on la conformité RGPD pour la gestion des données liée aux handicaps ?
 - Pourquoi les élus n'ont pas aux accès aux données permettant de suivre l'évolution de cette population ?

VOS REPRESENTANTS
CFE-CGC ORANGE

Élus CSE:

Abdelkrim DAOUADJI
Madeleine ICONOMOFF
Thierry BERNADOTTE
Sébastien MULLER
Blandine BARTHES

Olivier BERGER
Valérie VINCENT
Daniel LAFFARGUE
Nadine BEMER

Commissions CSE :

Emploi Formation Egalité pro : Virginie DUCOURTY/Isabelle MANAS
Commission Handicap: Madeleine ICONOMOFF/ Yannick GRAFTEAU
Commission ASC: Edmond RAPIN / Sophie GODEFROY
Commission Restauration : Farid BENALI
Commission des marchés : Sébastien MULLER
Commission Emploi et Formation : Olivier BERGER / Thierry BERNADOTTE
Projets Economie Evolution des marchés : Daniel LAFFARGUE/Karim ARNAUDIN
Représentant syndical : François KANY



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

